



ASSEMBLEE GENERALE ANUELLE

DU 15 MAI 2019

SOUS-SOL DE LA GRANDE SALLE DE PRILLY

## 1. Accueil

Monsieur le président, David Stauffer, ouvre la 59<sup>ème</sup> assemblée générale de l'association familiale de Prilly et Jouxens à 18h35 en présence de 45 personnes. Il accueille chaleureusement tous les participants et salue la présence des Autorités communales représentées par Monsieur Pellegrinelli et Monsieur Gilliéron. Il salue également la présence de Monsieur Deillon, député et de Monsieur Roy, syndic de Jouxens-Mézery.

Cette année, l'Association familiale souffle ses 60 bougies, le président reviendra sur le sujet dans son rapport.

Les convocations à cette assemblée générale ont été envoyées le 15 avril 2019.

La liste de présence est mise en circulation. L'ordre du jour est accepté tel que proposé, à l'unanimité, et se présente comme suit :

### Ordre du jour :

- 1) Accueil
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 mai 2018
- 4) Rapport du président
- 5) Rapport du trésorier
- 6) Rapport des vérificateurs des comptes
- 7) Discussion et adoption des comptes 2018 et des rapports
- 8) Elections statutaires de membres du comité
- 9) Election des vérificateurs des comptes
- 10) Rapports des chefs de services
- 11) Divers et propositions individuelles

## 2. Nomination des scrutateurs

Une seule scrutatrice s'annonce, à savoir : Mme Anne Smadja.

### **3. Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2018**

Quelques copies du procès-verbal sont à disposition sur les tables afin que chacun puisse en prendre connaissance. Par ailleurs, il est à disposition sur le site internet de l'Association familiale [www.association-familiale.ch](http://www.association-familiale.ch) et il y a toujours possibilité de le recevoir par courrier sur demande.

Personne ne demande la lecture du procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité, à main levée, avec les remerciements à son auteure, Anne Meier.

### **4. Rapport président**

Nous prenons connaissance du rapport de notre président (cf annexe 1).

### **5. Rapport trésorier**

Notre trésorier, Gérard Buhlmann, présente les comptes 2018 de l'Association et relève les points suivants :

L'exercice boucle sur un bénéfice opérationnel de CH 3'754.60, certains services bénéficiaires, notamment le Yoga et Qi Gong, finançant la perte d'autres services à but sociaux.

La Commune de Prilly a pris en charge le déficit du jardin d'enfant Amadou à hauteur de près de CHF 116'000.00 et celle de Jouxten-Mézery celui des Navires pour près de CHF 40'000.00 ; nos sincères remerciements vont à ces deux collectivités publiques ainsi qu'à la Loterie Romande qui a soutenu notre Association par un don de CHF 10'000.00.

Suite au résultat positif de l'exercice le capital se monte à CHF 35'667.44 et les fonds propres à CHF 40'001.44.

Relevons encore que les salaires ont été gérés pour la 1<sup>ère</sup> année en 2018 par Crésus Salaires, ce qui a engendré de profondes modifications dans l'organisation et la comptabilité ; bravo et merci à Madame Meier pour avoir réussi à manager cette application très complexe.

### **6. Rapport vérificateurs des comptes**

Madame Eliane Carnevale nous lit le rapport établi par les vérificatrices. La vérification des comptes s'est déroulée sous le regard attentif des vérificatrices, la suppléante étant excusée ; les sondages effectués confirment une bonne tenue de la comptabilité et du budget. Conformément au tournus prévu, les comptes du Jardin d'enfants Amadou et du Vestiaire ont été également vérifiés. Monsieur Buhlmann est chaleureusement remercié pour tout le travail accompli et sa disponibilité (cf annexe 2).

Le président remercie ces personnes de leur excellent travail.

## **7. Discussion et adoption des comptes 2018 et des rapports**

Les rapports sont adoptés à l'unanimité, à main levée, avec remerciements ; décharge est donnée aux responsables respectifs.

## **8. Elections**

Conformément à l'article 13 alinéa b) des statuts, le trésorier et la secrétaire doivent être réélus tous les deux ans. Monsieur Gérard Buhlmann, trésorier, et Madame Anne Meier, secrétaire, sont réélus par acclamation.

Monsieur Jan Mrazek a terminé son mandat de vice-président et ne se représente pas.

La formation du Comité, par ordre alphabétique, est donc la suivante :

Mme	Pascale	ANDREAE	Rythmique
Mme	Anne	BOURQUIN BÜCHI	Déleguée Municipalité de Prilly
M.	Gérard	BÜHLMANN	Trésorier
Mme	Lê	CEVEY	Yoga
Mme	Marie-José	DEMONT	Bénévolat
Mme	Claude	GERBER	Vestiaire
Mme	Christelle	GIANELLI	secrétaire suppléante
Mme	Carole	HELM	Ludothèque
Mme	Anne	MEIER	Secrétariat, cotisations
Mme	Jacklyn	NICOLET	Gymnastique
M.	Serge	ROY	Délégué Municipalité de Jouxens-Mézery
Mme	Isabelle	VOLET	Jardin d'enfants « Amadou »
M.	David	STAUFFER	Président

## **9. Election des vérificateurs des comptes**

Actuellement sont titulaires Mme Eliane Carnevale rapportrice, Mme Sylvie Krattinger Boudjelta membre et Mme Annette Jacquin suppléante.

Afin d'assurer un tournus à la vérification des comptes, le Comité propose les candidatures de Mme Sylvie Krattinger comme rapportrice, Mme Annette Jacquin comme vérificatrice et Monsieur Yves Nicolet en tant que suppléant.

Ces trois personnes sont élues par acclamation.

## **10. Rapports des chefs de services**

Lecture des rapports des chefs de services (cf. annexes 3 à 8)

## **11. Divers et propositions individuelles**

Les syndics des deux communes, Messieurs Roy et Gilliéron, nous font l'honneur de dire quelques mots sur l'Association familiale et remercier les personnes bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association.

David Stauffer



Président

Anne Meier



Secrétaire

Prilly, octobre 2019

Annexes : ment.